

ACCA : EXEMPLES CONCRETS DE STRATÉGIES D'ADAPTATION SOUTENUES

Le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA) espère améliorer les mécanismes d'adaptation des peuples les plus vulnérables de ce continent en générant les extrants suivants :

A. Capacité accrue de faire face aux phénomènes extrêmes

1. Établissements et infrastructure

– Croissance planifiée des villes, en évitant les zones sujettes aux inondations

Adoption des priorités et des pratiques appropriées en matière d'infrastructure et de développement urbain :

- conception novatrice d'immeubles, utilisation de techniques et de matériaux de construction traditionnels et améliorés
- utilisation efficace de l'information à des fins de planification, par exemple l'accès sécurisé à l'eau et à la terre

2. Sécurité alimentaire

– Réduction de la faim engendrée par des sécheresses répétées

Perfectionnement des techniques de production vivrières grâce à l'application de stratégies d'agriculture adaptative, incluant :

- fiabilité accrue des récoltes grâce à la diversification génétique (semences plus tolérantes, plus résistantes aux sécheresses, aux maladies et aux ravageurs, offrant un rendement supérieur et arrivant à maturation plus rapidement)
- contrôle plus efficace des ravageurs et des mauvaises herbes
- périodes d'exécution plus appropriées des activités agricoles
- techniques et secteurs améliorés et diversifiés d'entreposage administrés par les collectivités
- préservation des avoirs de production (banques de semences, bestiaux d'élevage, outils et terres)
- rationnement volontaire des vivres et accès à des microassurances

3. Gestion des ressources naturelles et biodiversité

– Amélioration de la qualité des ressources naturelles (sol, forêts, etc.)

Renforcement de la capacité d'adaptation de l'environnement local :

- gestion écosystémique et conservation, incluant les pratiques de conservation des sols, les techniques de dessalement, la reforestation et la phytotechnie herbagère
- financement de sources d'énergie de remplacement (réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction du temps consacré par les femmes et les enfants à ramasser du bois de chauffage dans les forêts naturelles, réduction des dépenses publiques d'importation de pétrole)

4. Ressources hydriques

– Réseau de canalisation et puits appartenant à la collectivité et autres sources d'eau

Réduction de la vulnérabilité aux sécheresses et aux pénuries d'eau provoquées par le climat :

- récolte des eaux pluviales, utilisation des eaux ménagères, conservation des eaux et autres stratégies novatrices d'utilisation des eaux de systèmes artificiels contribuant à améliorer le traitement et l'accès
- gestion de la demande d'eau, dans l'industrie, les zones peuplées et l'agriculture
- gestion conjointe des bassins (négociations d'entente de partage des ressources hydriques)

- gestion de la lutte contre les inondations : installations de défense côtière et utilisation de la végétation locale comme tampon (p. ex., les barrières de mangroves)

5. Santé humaine

– *Meilleure compréhension de l'évolution du tableau réel de la morbidité afin d'offrir de meilleurs soins de santé*

Meilleure préparation et anticipation des épidémiologies, incluant :

- préparation des systèmes de santé et d'urgence
- coopération transfrontalière en cas d'éclosions de maladies (solutions partagées)

6. Liens entre les collectivités

– *Collectivités prêtes à définir les risques et à trouver des réponses efficaces*

Ce domaine d'extrait est à la base des cinq précédents et englobe des résultats liés aux facteurs démographiques :

- soutien accru aux initiatives locales d'adaptation par l'entremise de structures décentralisées :
 - soutien additionnel aux méthodes traditionnelles et actuelles d'accroissement de la fiabilité des moyens de subsistance
 - consolidation des réseaux et de la gestion écosystémique et collective
 - coordination visant un large groupe d'intervenants afin de maintenir un dialogue efficace¹
 - systèmes de mise en commun des ressources (conservation des sols et de l'eau, banques de semences)
 - renforcement du rôle des femmes (propriété foncière, crédit, biens de production)
- sources de revenus diversifiées et accumulation d'actifs :
 - incorporation de composantes non agricoles
 - facilité à migrer vers des activités non agricoles à l'extérieur des zones touchées
 - constitution de réserves de semences et investissement dans le bétail
- meilleures communications et diffusion de l'information :
 - renforcement des interactions informelles entre collectivités partageant les mêmes défis afin de trouver des mécanismes de résolution de problèmes et d'adaptation
 - accès pratique à l'information pour les fermiers et les pasteurs
 - communication des stratégies d'adaptation fructueuses aux intervenants à l'aide de moyens de communication efficaces
 - circulation efficace de l'information, des biens et des services à destination et en provenance des zones touchées
- Mise en place de politiques d'intervention efficaces :
 - établissement de liens entre la détérioration de l'environnement et les politiques économiques
 - réduction des conflits entre les politiques commerciales et agricoles
 - amélioration des lois internationales sur les réfugiés environnementaux et les peuples migrants

¹ « Le dialogue s'impose parce que les initiatives locales isolées et les interventions gouvernementales partielles ne pourront tenir compte des nombreux facteurs générant des risques liés aux changements climatiques. » (*Proceedings of the International Conference on Adaptation to Climate Variability and Change*, New Delhi, janvier 2006, ISET, Winrock International, p. 284).

B. Capacité d'intervention plus appropriée

– Alerte suffisamment rapide des personnes vivant dans des zones sujettes aux inondations, afin qu'elles puissent évacuer ou prendre les mesures nécessaires

- systèmes d'alerte rapide et meilleures prévisions météorologiques
- infrastructure efficace (routes d'évacuation, hébergement d'urgence et approvisionnement en eau)
- ateliers théoriques et informatifs sur les changements climatiques, incluant la formation des collectivités sur les actions en cas de catastrophe, le renforcement de la structure familiale et la création d'une société civile dynamique et de gouvernements locaux solides

C. Renforcement de la capacité de reconstruction

– Accès plus facile des démunis à des ressources et à des services financiers afin qu'ils puissent rebâtir leur vie après une catastrophe

- mécanismes de microassurance
- crédit, accès au marché du crédit, surtout pour les femmes
- intégration des interventions de secours et de renforcement
- en général : accès aux ressources, activités de génération de revenus, plus grande équité entre les sexes et les groupes sociaux, et renforcement de la capacité des démunis à participer aux interventions et politiques locales